

Études littéraires africaines

MAGNIER Bernard, *Poésie d'Afrique au sud du Sahara, 1945-1995 Actes Sud*, 1995, 261 p.

Lilyan Kesteloot



Numéro 1, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034140ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034140ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Kesteloot, L. (1996). Compte rendu de [MAGNIER Bernard, *Poésie d'Afrique au sud du Sahara, 1945-1995 Actes Sud*, 1995, 261 p.] *Études littéraires africaines*, (1), 25–26. <https://doi.org/10.7202/1034140ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 1996

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

cultés d'ordre géopolitique (l'Angola et le Mozambique en guerre, « fermeture » de l'Afrique du Sud) n'ont pas permis de prendre connaissance directement de tous les périodiques littéraires cités. La bibliographie, avec ses quatre cents références, complète cette étude en recensant ceux qui ont déjà travaillé dans ce domaine.

Aux futurs étudiants et chercheurs qui aimeraient creuser plus en avant dans le rapport que la littérature africaine entretient avec la presse, l'auteur propose à la fin de son travail d'autres pistes de recherche sur la question. Il propose, par exemple, un travail englobant tout le continent africain, c'est-à-dire toutes les zones politico-linguistiques, y compris l'arabophone et les autres pays évoqués dans sa thèse. Des travaux sur la presse littéraire en langues africaines, des études comparant la presse littéraire africaine avec celle de la communauté noire de la diaspora, ou avec celle produite en Europe, ou encore des études analysant la place de la presse littéraire dans l'itinéraire d'un ou plusieurs écrivains, sont parmi les nombreux projets que propose ce jeune docteur qui regrette l'absence d'un observatoire des périodiques littéraires africains et demande une mise à jour régulière du tableau typologique qu'il a été le premier à faire.

Pour sa réflexion, ses innovations et sa richesse, la thèse de George Alao - dont la maîtrise des trois langues européennes concernées et des littératures africaines de langue française, anglaise et portugaise a été un atout pour la réussite de ce travail - mérite l'attention de tous ceux qui, étudiants, professeurs ou chercheurs dans le domaine de la culture africaine, en cherchent des approches nouvelles, et de celle des maisons d'édition en quête d'ouvrages de qualité sur un sujet peu étudié malgré son importance.

■ Rémy LUCAS

■ MAGNIER BERNARD, *POÉSIE D'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA, 1945-1995* ACTES SUD, 1995, 261 p.

L'ouvrage réalisé par Bernard Magnier appelle quelques réflexions, sur cette Anthologie d'abord, et sur les anthologies diverses consacrées à la poésie africaine.

Voyons d'abord le florilège de notre ami. Saluons la performance d'avoir réussi le puzzle qui consistait à trouver un ou plusieurs poèmes dans chaque pays de la Négritie, y compris ceux de langue anglaise, portugaise ou espagnole. Cela suppose une correspondance, une compilation considérables, car je suppose que Bernard n'a pas fait le tour de l'Afrique en personne, ce qui aurait coûté cher à son sponsor !

Performance aussi que d'avoir réussi à faire une notice pour chaque auteur avec le minimum de renseignements sur son état civil et son niveau d'études. Evidemment beaucoup de noms inconnus au palmarès de la

francophonie et nous savons gré au jardinier Magnier de nous offrir en un seul bouquet tant de fleurs nouvelles !

Cela suppose un gros travail de traduction non seulement des langues européennes mais aussi de quelques langues africaines. Car Magnier a voulu tenir compte de la poésie écrite dans les langues nationales et c'est une excellente idée. Cette poésie en effet s'est beaucoup développée ces quinze dernières années, en particulier au Sénégal et en Afrique du Sud mais elle a toujours existé au Nigeria, au Kenya, en Ethiopie, en Tanzanie. Certains regretteront qu'on n'ait pas publié le texte bilingue, mais alors il eût fallu le faire aussi pour les poèmes anglo- et lusophones... et cela aurait grossi considérablement ce volume déjà fort épais. Sans parler des écueils innombrables pour les transcriptions des langues africaines. L'ambition de Bernard Magnier n'est que de faire un tour d'horizon, le plus large possible certes, mais une anthologie est nécessairement un choix, donc une limitation, une sélection. C'est peut-être sur ce choix-là qu'on pourrait à présent s'interroger.

Quels furent les critères du choix de Bernard Magnier ? Eh bien, c'est là une question à laquelle on peut difficilement répondre. J'arrive mal à distinguer les lignes de force thématiques et cela m'amène à avancer que la présentation des poètes par ordre alphabétique n'était peut-être pas la meilleure façon de les introduire. D'autant plus que les notices concernant chacun sont rejetées à la fin et que souvent ces auteurs ne sont représentés que par un seul poème. On éprouve une sensation d'émiettement - certains diront diversité - des sujets, des sentiments et des idées véhiculés par ce continent ; et aussi l'impression que ces poèmes ne reflètent qu'assez mal son histoire tourmentée. Bref, s'agit-il du refus d'un choix idéologique de la part de Magnier, ou d'une faiblesse réelle de cette poésie dans son ensemble ?

Par ailleurs, si le critère de Bernard Magnier a été la qualité, là aussi on demeure perplexe. Aurait-il dû se montrer plus exigeant ? Si je compare avec d'autres anthologies, celle de Paul Dakeyo (Cameroun) de Babakar Sall (Sénégal), de Charles Carrère (Afrique francophone) ou de Lamine Sall (poésie pour enfants), il me semble qu'elles avaient éliminé les meilleurs dans les pays concernés (je me garderai bien de citer des noms !) Ou a-t-il été simplement trop... démocratique ?

Que tout ceci nous engage à aller y regarder de plus près, par nous-mêmes, à vérifier ou infirmer ces assertions et, pourquoi pas ? à ouvrir un débat sur les anthologies et la façon de les concevoir. Comment combiner les critères ? Faut-il être élitiste ? Faut-il ne l'être pas ? L'originalité doit-elle primer aux dépens de la forme ? Peut-on mélanger poètes érudits et poètes juste alphabètes ? Et la poésie orale ? Et la dimension de l'histoire, la chronologie ? J'espère qu'on y reviendra, après que vous aurez lu, chers collègues.